

FORMATION

INVITATION

Séminaire le 09 décembre 2021

en visioconférence

QUELS ENJEUX?

Présentation du projet de Master du SNICS-FSU pour améliorer la réponse aux élèves ou étudiant.es

QUELLES AMBITIONS POUR LA PROFESSION?

Vers une spécialité de plein exercice et émancipatrice

Vers la catégorie A type pour toutes!

Pour participer, contactez la secrétaire académique du SNICS-FSU

Ouvert à toute la profession

Autorisation d'absence de droit à télécharger sur le site du SNICS

avant le 09 novembre



Formation

*Améliorer la réponse
aux élèves et aux
étudiant-es*

Quels enjeux?

Quelles ambitions
pour la profession?

*Vers une spécialité de
plein exercice et
émancipatrice!*

*Vers la catégorie A
type pour toutes!*

*Présentation du
projet de master
du SNICS-FSU*

Programme de la journée

Matin

Histoire de la construction
de notre professionnalité

Contexte & enjeux

Différents projets en
discussion

Action syndicale du
SNICS-FSU

Après-midi

Projet du SNICS

Référentiel de compétences

Master ICS

Démarche participative

Recueil d'expertises

Commission formation

SNICS-FSU

Un invité

Médéric Hoarau

Principal de collège

Université de Reims

Doctorant en sciences
de l'éducation

Projet de thèse
« *Infirmières scolaires,
une professionnalité sous
tension ?* »

Étude exploratoire du
sentiment d'efficacité
personnelle des infirmières
scolaires et de l'effet de la
double expérience, du
contexte d'activité et de l'âge
sur sa construction.

Historique de la profession

*La naissance d'une
profession
"au forceps"*

*L'importante
détermination & la
constance de l'action
syndicale*

*Singularité & force du
SNiCS-FSU*

Historique de la profession

● **1947, après guerre**

Infirmières: soit dans les établissements scolaires, soit dans des services de santé publique

● **1965**

Constitution du corps particulier des infirmières de l'Education nationale

● **1973**

Circulaire qui fixe le service des infirmières dans le 2d degré

● **1982**

Dissolution de la santé scolaire, circulaire de Bagnolet et renforcement de la politique éducative de santé

Historique de la profession

● **1991**

Grandes manifs infirmières (canons à eau)
Création du service de promotion de la santé en faveur des élèves

● **1993**

Création du SNiCS suite à des désaccords dans la FEN sur les orientations à prendre pour la profession

● **2001**

Passage d'un service à une mission de promotion de la santé en faveur des élèves
Nouvelle circulaire de missions

● **2003**

Disparition du grade d'infirmière chef

Historique de la profession

● 2009

Réforme LMD, le DE infirmier obtient le grade Licence

● 2012

Passage des IDE EN en catégorie A (conception, organisation et évaluation de nos actions)

● 2015

Politique éducative sociale et de santé. Renforcement des missions des INFENES et arrêté sur les visites médicales et bilans de dépistage obligatoires.

● 2016

PES (projets éducatifs de santé)
Depuis cette année là, plusieurs lois de santé sont venues réaffirmer l'importance des professionnels de santé dans le milieu de vie

Travaux et débats actuels

*Améliorer la réponse aux
élèves et aux étudiant-es*

*Renforcer l'action des
INFENES*

sans création d'emplois

Grenelle de l'éducation

*GT revalorisation &
formation*

MENJS

*Améliorer la
réussite scolaire*

Ministère de la Santé

*Améliorer la santé
de la population*

Parlement

Élus des territoires

*Renforcer le pouvoir et
l'action des collectivités*

*Décentralisation, loi 3DS,
association des départements
de France, pb accès aux soins*

etc.

*Crises et tensions,
Réorganisation du
système de santé,
réingénierie des
formations*

Ministère de la santé

*Accroissement des
besoins de santé de la
population*

*Services publics
exsangues*

Malaise des soignants

Crise sanitaire

*Adaptation de l'offre de
soins*

*Réorganisation, Répartition,
Régulation, Réingénierie des
formations*

*Organisation médico-centrée,
Opposition du lobbying médical à
l'autonomie des autres prof. de santé,
Brique dévpt. spécialités
infirmières, freins universitarisation
Apparition IPA, prof médicales
intermédiaires,
Position profession (EGI)*

Impact au MENJS

Blocage du ministre de la Santé, refus des demandes de spécialités, blocage /master, opposition au développement de l'autonomie professionnelle (prescriptions, élargissement médicaments délivrables)

*Parcours 0-6ans
Loi pour une école de la confiance
Organisation de type service
Grand service de prévention de l'enfant
IPA en milieu scolaire
Puéricultrice pour encadrer les infirmières en établissement*

*Détournement des missions et pressions pour répondre aux difficultés statutaires et à l'absence de réorganisation des médecins scolaires (blocage textes 2015),
Utilisation des infirmières pour palier aux carences du Ministère de la santé,
Négation de notre professionnalité ,
de nos missions spécifiques,
Négation des besoins des élèves,
Scandale de santé publique*

Impact sur les infirmières

*Négation de notre professionnalité,
de nos missions spécifiques*

*Perte de sens du travail, sentiment
d'abandon, d'impuissance,
d'inefficacité, de mépris, de
disqualification*

Alors que les besoins explosent!

74% des INFENES
jugent leur formation
inadaptée



APPEL DU 10 JUIN
RDV 13H
ASSEMBLÉE NATIONALE
PLACE E.HERRIOT
INVITATION PRESSE
PRISE DE PAROLES

LES INFIRMIERES DE L'EDUCATION NATIONALE MANIFESTENT

- 1. RECRUTEMENT**
2 infirmières /3 en souffrance, notre charge de travail, nos missions imposent des créations massives de postes...
- 2. REVALORISATION**
Ecartées du Ségur, oubliées du Grenelle; pour des salaires justes et décents, la catégorie A type pour toutes et tous !
- 3. RECONNAISSANCE**
Travail complexe en autonomie et pleine responsabilité, contexte ardu une spécialité et un master sont incontournables !
- 4. RESPECT**
Des besoins des élèves, des étudiants, de notre profession et de notre expertise.

Grenelle de l'éducation

*Politique de Santé à
l'Ecole
ou Service de santé
scolaire ?
loi 3DS*

*GT REVALO
indemnitaire cat B
indiciaire SEGUR*

*GT FORMATION
IPA?
Master Puer
Protocoles de coopération
arrêté du 3 novembre
Formation spécifique ICT
Formation d'adaptation à
l'emploi*

Spécialité ou IPA?

Seule la spécialité est cohérente avec le travail réel de l'infirmière à l'Education nationale.

Le transfert d'actes et de compétences -qui consiste à déplacer sur d'autres professionnel.les des actes et compétences dévolus jusque-là aux médecins- est non avvenu puisque ces missions sont d'ores et déjà assurées par les infirmières.

Les pratiques avancées - qui consistent à dispenser des soins experts dans un domaine spécifique selon des modalités de supervision médicale : protocole, prescription anticipée...- ne peuvent s'appliquer puisqu'à l'Education nationale les médecins et infirmières ont des missions différentes, sans nécessité de lien fonctionnel.

Pratiques avancées
Protocoles de coopération



Spécialité des infirmières à
l'Éducation nationale de
niveau master

*L'exercice infirmier singulier de l'ÉN est basé sur l'**application de l'art infirmier, adapté aux besoins des élèves et de l'institution scolaire** (et non au sein d'un service ou d'un parcours de soins).*

Puéricultrice en milieu

scolaire ?

*L'INF EN ES est elle
une puéricultrice en
milieu scolaire ?*

*Contexte et enjeux
la profession EGI,
Difficultés des Puer.
Ministère de la santé
Loi 3DS
Collectivités (PMI)*

*Similitudes &
Différences*

Historique des infirmières puéricultrices

● **1920**

Création de l'Ecole de Puériculture de la Faculté de Médecine de Paris et du Diplôme (universitaire) de Visiteuse d'hygiène maternelle et infantile

● **1922**

Création du 1er diplôme d'infirmière

● **1924**

Création du diplôme de Visiteuse Sociale de l'Enfance

● **1932**

Création du diplôme d'État d'assistante sociale

● **Jusqu'en 1939**

Les élèves de l'école de puériculture de Paris sont immatriculés à la Faculté de Médecine

Historique des infirmières puéricultrices

● **Ordonnance du 2 novembre 1945**

sur la protection maternelle et infantile
Distinction entre la surveillance sanitaire et la surveillance sociale, formation de 2 types de professionnels.

● **13 août 1947**

Création du Diplôme d'État de puéricultrice

● **Textes de références**

Décret n° 73.616 du 5 juillet 1973 modifiant le décret n° 47.1544 du 13 août 1947 instituant un Diplôme d'Etat de puériculture, Arrêté du 12 décembre 1990 et du 15 mars 2010

● **1975**

Les garçons ont pu faire leur entrée dans la profession, qui jusqu'à cette date était réservée aux filles.

INFENES et Infirmière puéricultrice

● Infirmière puéricultrice :

- Entrée en formation de puéricultrice suite à la réussite au concours d'entrée, ouvert aux infirmières et aux sage-femmes,
- Elle est diplômée en fin de formation après réussite des épreuves par un DE de puéricultrice.

● INFENES:

- Est recrutée par concours ouvert aux infirmières DE.

INFENES et Infirmière puéricultrice

● Infirmière puéricultrice :

Formation de PUERICULTRICE :

Consultations et soins à l'enfant amené par ses parents ou orienté par d'autres soignants via sa famille.

Sont évaluées les **capacités** suivantes :

1. Capacité à communiquer ;
2. Capacité à résoudre un problème ;
3. Capacité à travailler en groupe ;
4. Capacité à animer ;
5. Capacité pédagogique ;
6. Capacité à se situer professionnellement et à participer à la gestion et à l'organisation d'un service ;
7. Capacité à résoudre un problème de soin infirmier auprès d'un enfant ou d'un groupe d'enfants;
8. Capacité à se former sur un terrain professionnel ;
9. Capacité à se situer dans le service ;
10. Capacité à perfectionner ses attitudes professionnelles.

● INFENES:

Formation ICS master EN :

- Soins infirmiers face à l'élève à sa demande ou par celle d'un membre de l'équipe éducative, pour la réussite scolaire des élèves.
- L'infirmière de l'EN travaille au sein de l'équipe éducative, seul personnel de santé conseiller technique de l'autorité sous laquelle elle est placée.

INFENES et Infirmière puéricultrice

● Infirmière puéricultrice :

Champs d'action de la PUERICULTRICE :

- Petite enfance, de la naissance à l'adolescence et particulièrement avant la scolarisation,
- Elle assure ses missions dans les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux.
- Contribue à promouvoir, maintenir, restaurer la santé de l'enfant dans sa famille, en milieu hospitalier, et dans les structures d'accueil,
- Consultations majoritairement orientées vers le jeune enfant qui est amené par sa famille.

● INFENES:

Champs d'action de l'INFENES :

- Élèves dans l'institution scolaire (milieu de vie),
- Ecoles, collèges, Lycées, Supérieur,
- Lutte contre les inégalités sociales de santé au service de la réussite scolaire.
- Accueil de l'élève en consultation libre et gratuite.

INFENES et Infirmière puéricultrice

● Infirmière puéricultrice :

Champs d'action de la PUERICULTRICE :

- Membre de l'équipe médico-sociale suivant son lieu d'exercice.
- Rôle sur prescriptions en appui du médecin, travail en collaboration.
- Consultation de suivi du nourrisson et du jeune enfant pré-scolaire
- Suivi et bilans définis par le carnet de santé
- Gestion des ressources humaines, administratives et financière dans les services et les établissements d'accueil.

● INFENES:

Champs d'action de l'INFENES :

- Membre de l'équipe éducative
- Rôle "propre"
- Consultation infirmière spécifique en milieu scolaire à la demande
- Bilan de santé de la 12ème année en responsabilité
- Conseillère en santé, CT, référente santé de l'élève et de la communauté éducative

INFENES et Infirmière puéricultrice

● Infirmière puéricultrice :

Champs d'action de la PUERICULTRICE :

- Mission de protection de l'enfance,
- Conduite d'activités de promotion de la santé et d'évaluation des risques dans une approche de santé publique éducation à la santé auprès des enfants, de leur famille, des assistantes maternelles.
- Connaissance des politiques de santé ministérielles et territoriales.
- Intégration des enfants en situation de handicap et lutte contre les exclusions (soutien à la parentalité).

● INFENES:

Champs d'action de l' INFENES:

- Mission de protection de l'enfance,
- Démarche de projet de prévention et d'éducation à la santé en lien avec le socle commun de compétences et les apprentissages scolaires,
- Connaissance du fonctionnement du système de l'Education nationale, des programmes, des pédagogies, des établissements.
- Intégration des enfants en situation de handicap et lutte contre les exclusions.

INFENES et Infirmière puéricultrice

L'INFENES intervient sur des situations singulières qui lient la clinique et la connaissance de l'élève dans son milieu de vie qu'est l'école. La consultation infirmière est le point de départ et se fait de manière autonome, entraînant une action qui est la réponse à la demande de l'élève, sans fléchage par des protocoles ou prescriptions mais sur son rôle propre.

L'INF EN-ES est une spécialité !

Nous ne revendiquons pas l'autorisation de pratiquer quelques actes supplémentaires mais une mise en adéquation de notre formation avec nos pratiques professionnelles , notre niveau de responsabilité et de qualification.

Nous sommes des professionnelles de santé :

- Autonomes et décisionnaires,
- De premier recours,
- Exerçant dans un secteur complexe, auprès d'une population à risque et dans un contexte législatif ardu, public spécifique,
- Conseillères techniques en santé ,
- Travaillant dans une prise en charge holistique, garante de la santé des jeunes,
- Educatrices en santé de ces adultes de demain et de leurs familles...



Pause active



Projet de formation universitaire - master INFENES

-construction du projet-

Le SNICS-FSU a pour **mandat depuis sa création l'universitarisation de notre profession** (un parcours universitaire complet LMD) ainsi que la reconnaissance l'exercice infirmier à l'Education nationale comme une spécialité infirmière à part entière, sanctionnée par un diplôme de Master avec l'ouverture de travaux de recherche.

Projet de formation universitaire - master INFENES

-construction du projet-

Les sciences de l'Education précisent les déterminants au master :

- La capacité à conduire dans la discipline considérée une démarche innovante et un projet autonome,
- La capacité à conduire un projet dans un cadre collaboratif, et en assumer la responsabilité dans le cadre de la conduite d'un projet
- L'adaptabilité au contexte (professionnel, culturel, social, émotionnel...)

Notre pratique quotidienne auprès des jeunes de la maternelle à l'université est bien dans une pratique de niveau master.

Projet de formation universitaire - master INFENES

-construction du projet-

Le fil rouge du projet:

Quels sont les **moyens** dont disposent ou doivent disposer les infirmières de l'Education nationale pour **répondre aux besoins de santé des élèves et étudiant-es** qui sont chaque année plus nombreux à venir les consulter librement et gratuitement?

Objectifs:

Améliorer la lutte contre les inégalités sociales et de santé au service de la réussite scolaire grâce à l'amélioration qualitative et quantitative de la formation de des infirmières.

Projet de formation universitaire - master INFENES

-construction du projet-

BO-N°42-Politique éducative sociale et de santé en faveur de l'élève Cirulaire n° 2015-119 du 10-11-2015 relative aux missions des Infirmiers de l'Education nationale et de l'enseignement supérieur (INFENES):

« La mission de l'infirmier-ière de l'éducation nationale s'inscrit dans la politique générale de l'éducation nationale qui est de **contribuer à la réussite des élèves et des étudiants**. Elle permet de détecter précocement les difficultés susceptibles d'entraver leur scolarité. L'infirmier-ière participe à l'accueil et l'accompagnement de chaque élève **en fonction de ses besoins spécifiques liés à sa santé physique ou psychique**.

Il-elle concourt à cet objectif par la **promotion de la santé** de l'ensemble des élèves, scolarisés dans les établissements d'enseignement des premier et second degrés de leurs secteurs d'intervention, et des étudiants. Il-elle participe plus largement à la politique du pays en matière de prévention et d'éducation à la santé, et de lutte contre les inégalités sociales ».

Projet de formation universitaire - master INFENES

-construction du projet-

Arrêté du 03 novembre 2015

Circulaire n° 2016-008 du 28-1-2016 sur le parcours éducatif de santé (BO du 04 février 2016) :

«La promotion de la santé en milieu scolaire constitue l'un des meilleurs leviers pour améliorer le bien-être et réduire les inégalités, en intervenant au moment où se développent les compétences et les connaissances utiles tout au long de la vie. »

Projet de formation universitaire - master INFENES

-construction du projet-

Spécificité du rôle propre des infirmières à l'Éducation nationale :

- approche interdisciplinaire des situations,
- concourt à répondre aux besoins de santé d'une population fragile (complexe, avec les risques inhérents à cette tranche d'âge, mais non malade)

Besoins:

Articuler l'évolution de notre profession avec les vrais enjeux de l'éducation à la santé au service de la réussite des élèves et de la littératie en santé.

L'ICS doit être un professionnel de santé pleinement adapté et impliqué dans l'institution scolaire.

Projet de formation universitaire - master INFENES

-construction du projet-

Etablir un référentiel de formation

pour ce faire nous avons déterminé :

1. Les compétences acquises lors de la formation initiale du diplôme d'état d'infirmier qui sont suffisantes pour l'exercice à l'Education nationale,
2. Les compétences spécifiques à développer ou acquérir pour l'exercice à l'Education nationale.

Puis mis en lien ces compétences attendues avec les champs de formation auxquels elles se réfèrent.

Projet de formation universitaire - master INFENES

-construction du projet-

La formation de cette spécialité se déclinerait dans trois domaines :

Contexte institutionnel :

*organisation,
fonctionnement et valeurs
de l'institution d'accueil de
l'infirmière...*

Sciences Sociales &

Humaines : *développement,
psychologie et pathologie de
l'enfant et de l'adolescent;
sciences de l'éducation,
neurosciences, sociologie,
psychologie sociale, ethnologie,
anthropologie, sexologie, études
de genre...*

Sciences infirmières spécifiques :

*éthique et déontologie dans
une pratique
pluriprofessionnelle
institutionnelle ; raisonnement
clinique appliqué à la
consultations infirmière
spécifique à l'enfant, à
l'adolescent et au jeune adulte.*

Projet de formation universitaire - master INFENES

-construction du projet-

L'accès au corps des infirmières de l'Education nationale est conditionné à la réussite du concours de recrutement.

Nous avons élaboré le scénario suivant, en nous appuyant sur :

- Les prérequis permettant aux infirmières d'intégrer, dès la réussite du concours, un Master 2,
- La possibilité d'accès pour toutes les infirmières de l'Education nationale,
- La volonté de prise en charge de la formation par l'Education nationale, seul lieu d'exercice pour cette spécialité,
- L'obtention en cours de cursus, par la réussite au concours d'entrée spécifique du corps des infirmières de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur, d'un certificat d'aptitude d'infirmière conseillère de santé à l'Ecole (CAISE),
- L'obtention à la fin du cursus d'un double diplôme à l'issue du Master: Infirmière spécialisée de l'Education nationale et Master des Métiers de l'Education nationale.

Le diplôme d'infirmière spécialisée serait sous double tutelle : celle de l'Université sous la responsabilité du MEN et celle du Ministre des Solidarités et de la Santé.



Commission Formation du SNiCS-FSU

**Projet du SNiCS
disponibles
sur
www.snics.org**

Appel à contributions



Appel à candidatures



Pause active



Référentiel de connaissances et de compétences des INF EN-ES

Référentiel de connaissances et de compétences des INF EN-ES

Ce référentiel de compétences vise à:

- 1. Affirmer** que les infirmières de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur **concourent aux objectifs communs du service public d'éducation** et peuvent ainsi se référer à la culture commune d'une profession de santé pleinement intégrée dans un système éducatif qui agit pour favoriser une égalité d'accès à la réussite scolaire.
- 2. Reconnaître la spécificité professionnelle** des infirmières de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur, dans leur contexte d'exercice spécifique.
- 3. Identifier les compétences professionnelles attendues.**

*ACTRICES DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE AU
SERVICE DE LA REUSSITE SCOLAIRE*

Compétences 1 à 3

*PROFESSIONNELLES DE SANTÉ DE PROXIMITÉ
AU SERVICE DE TOUS LES ÉLÈVES ET DE LEUR
REUSSITE SCOLAIRE*

Compétences 4 à 8

LES INFIRMIERES DE L'EDUCATION NATIONALE
ACTRICES DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE AU SERVICE DE LA
REUSSITE SCOLAIRE

Compétence 1 :

Compétences spécifiques liées à leur appartenance et compréhension du système éducatif en tant que membres à part entière de la communauté éducative.

LES INFIRMIERES DE L'EDUCATION NATIONALE

ACTRICES DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE AU SERVICE DE LA REUSSITE SCOLAIRE

Compétence 1 :

Compétences spécifiques liées à leur appartenance et compréhension du système éducatif en tant que membres à part entière de la communauté éducative.

- ➔ Connaissance approfondie du service public d'éducation indispensable à l'exercice de leurs missions en faveur de l'élève.
- ➔ Compétences permettant de faire partie d'une équipe éducative mobilisée au service de la réussite de tous les élèves dans une action cohérente et coordonnée.
- ➔ Connaissance des compétences pédagogiques et éducatives fondamentales nécessaire aux missions éducatives de l'infirmière et au développement d'une culture partagée qui favorise la cohérence des enseignements et des actions éducatives inscrites dans le cadre des projets éducatifs de santé.

Compétence 1 :

Compétences spécifiques liées à leur appartenance et compréhension du système éducatif en tant que membres à part entière de la communauté

éducative



**Exprimez-vous !
Posez vos
questions !**

Priorités d'action?
Oublis? Limites?

Quel
commentaire
souhaitez vous
partager?

LES INFIRMIERES DE L'EDUCATION NATIONALE

ACTRICES DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE AU SERVICE DE LA REUSSITE SCOLAIRE

Compétence 2:

Compétences spécifiques aux missions de référentes de santé de la communauté éducative et de conseillères techniques auprès des personnels de direction et d'encadrement etc... (CE, IA-DSDEN-RECTEUR-DGESCO).

LES INFIRMIERES DE L'EDUCATION NATIONALE

ACTRICES DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE AU SERVICE DE LA REUSSITE SCOLAIRE

Compétence 2: missions de référentes de santé et de conseillères techniques - à tous les échelons de l'institution scolaire.

-  **Référentes de santé :** apportent à la communauté éducative des éclairages particuliers.
-  **Conseillères techniques des autorités** auprès desquelles elles sont assises (CE, IEN, IA-DSDEN-RECTEUR-DGESCO).
-  **Formation initiale et continue** des infirmières et de l'ensemble des personnels de l'Education nationale en matière de santé.

Compétence 2:

Compétences spécifiques aux missions de référentes de santé de la communauté éducative et de conseillères techniques auprès des personnels de direction et d'encadrement



**Exprimez-vous !
Posez vos
questions !**

Priorités d'action?
Oublis? Limites?

Quel
commentaire
souhaitez vous
partager?

LES INFIRMIERES DE L'EDUCATION NATIONALE
ACTRICES DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE AU SERVICE DE LA
REUSSITE SCOLAIRE

Compétence 3:

Compétences spécifiques aux missions d'expertise et de développement de la promotion de la santé en milieu scolaire.

LES INFIRMIERES DE L'EDUCATION NATIONALE

ACTRICES DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE AU SERVICE DE LA REUSSITE SCOLAIRE

Compétence 3:

Compétences spécifiques aux missions d'expertise et de développement de la promotion de la santé en milieu scolaire

- ➔ Être actrices/maillons essentiels et expertes de la promotion de la santé à l'école en faveur de l'élève.
- ➔ Être experte en éducation à la santé individuelle et collective en milieu scolaire.
- ➔ Favoriser la prise en compte de toute forme d'individualité et du « bien-être »
- ➔ Participer activement à la politique de Protection de l'enfance.
- ➔ Participer activement à la lutte contre toutes formes de discriminations, de violences et à la mise en place d'un climat scolaire serein.

Compétence 3:

Compétences spécifiques aux missions d'expertise et de développement de la promotion de la santé en milieu scolaire.



**Exprimez-vous !
Posez vos
questions !**

Priorités d'action?
Oublis? Limites?

Quel
commentaire
souhaitez vous
partager?

LES INFIRMIERES DE L'EDUCATION NATIONALE

*PROFESSIONNELLES DE SANTÉ DE PROXIMITÉ
AU SERVICE DE TOUS LES ÉLÈVES ET DE LEUR
REUSSITE SCOLAIRE*

Compétences 4 à 8

Compétence 4:

Compétences spécifiques aux missions de professionnelles de santé de premier recours et au suivi individualisé des élèves ou étudiants.

- ➔ Etre référentes santé des adolescents et des jeunes adultes au sein de leur lieu de vie,
- ➔ Mener une consultation infirmière de premier recours, à la demande, spécifique au milieu scolaire.
- ➔ Jouer un rôle d'observation, de dépistage et de relai dans le domaine de la santé mentale.
- ➔ Participer à la détection et à la réduction des comportements défavorables à la santé
- ➔ Participer activement à l'éducation à la vie affective et sexuelle.

Compétence 4:

Compétences spécifiques aux missions de professionnelle de santé de premier recours et au suivi individualisé des élèves ou étudiants



**Exprimez-vous !
Posez vos
questions !**

Priorités d'action?
Oublis? Limites?

Quel
commentaire
souhaitez vous
partager?

Compétence 5:

Compétences spécifiques nécessaires à la participation à l'objectif de la réussite scolaire de tous, de la maternelle à l'université, en lien avec les équipes pédagogiques et éducatives.

- ➔ Participer activement à la détection et à l'accompagnement précoce des troubles de la santé ayant un impact sur la scolarité.
- ➔ Travailler en réseau dans une dynamique partenariale, dans l'intérêt de l'élève et de sa réussite scolaire.
- ➔ Assurer, en autonomie complète, l'examen de santé et de dépistage obligatoire de la 12ème année de l'enfant.
- ➔ Identifier et répondre à l'urgence dans le cadre scolaire.

Compétence 5:

Compétences spécifiques nécessaires à la participation à l'objectif de la réussite scolaire de tous, de la maternelle à l'université, en lien avec les équipes pédagogiques et éducatives



**Exprimez-vous !
Posez vos
questions !**

Priorités d'action?
Oublis? Limites?

Quel
commentaire
souhaitez vous
partager?

Compétence 6:

Compétences spécifiques pour s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel:

➔ Acquérir une dynamique d'amélioration des pratiques professionnelles dans une approche réflexive.

Analyser et adapter sa pratiques ,évolution, enrichissement ,réflexion traduite en action, actualiser ses connaissances, démarche innovante, posture réflexive instrumentée.

Le développement professionnel continu (DPC)

Textes réglementaires:

- LOI n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé (titre III, article 114)
- Arrêté du 31 juillet 2019 définissant les orientations pluriannuelles prioritaires de développement professionnel continu pour les années 2020 à 2022:

dont **orientation n°195 pour les infirmiers**: "Consultation infirmière en milieu scolaire" (infirmiers exerçant en milieu scolaire)- **inscrite sur proposition et à la demande appuyée du SNICS-FSU**

Il est essentiel que les formations proposées dans le cadre du DPC correspondent à la spécificité de l'exercice infirmier à l'Education Nationale.

L'université doit apporter son expertise dans ce domaine, un DPC spécifique à l'exercice infirmier à l'Education Nationale doit être pensé et conçu dans la continuité du master qui lui est spécifique.



Compétence 6:

Compétences spécifiques pour s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel: acquérir une dynamique d'amélioration des pratiques professionnelles dans une approche réflexive.



**Exprimez-vous !
Posez vos
questions !**

Priorités d'action?
Oublis? Limites?

Quel
commentaire
souhaitez vous
partager?



Compétence 7:

Compétences spécifiques de recherche, traitement et production des données professionnelles et scientifiques.

- ➔ Mission de veille et de suivi épidémiologique.
- ➔ Capacité à s'inscrire dans une dynamique de recherche et d'expertise.



Compétence 7:

Compétences spécifiques de recherche, traitement et production des données professionnelles et scientifiques



**Exprimez-vous !
Posez vos
questions !**

Priorités d'action?
Oublis? Limites?

Quel
commentaire
souhaitez vous
partager?

LES INFIRMIERES DE L'EDUCATION NATIONALE

PROFESSIONNELLES DE SANTÉ DE PROXIMITÉ

AU SERVICE DE TOUS LES ÉLÈVES ET DE LEUR REUSSITE SCOLAIRE

Competence 8:

Use at least one modern foreign language in work situations.

Mastering at least one modern foreign language at level B2 of the Common European Framework of Reference for Foreign Languages .

Competencia 8:

Utilizar al menos una lengua viva extranjera en las situaciones exigidas por su oficio.

Dominar al menos una lengua viva extranjera a nivel B2 del marco común europeo de referencia para las lenguas..

Compétence 8 :

Utiliser au moins une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier.



**Exprimez-vous !
Posez vos
questions !**

Priorités d'action?
Oublis? Limites?

Quel
commentaire
souhaitez vous
partager?

Contenu de la formation



Stages

Organisation

2 années de formation

1ER SEMESTRE

UE+ stage d'observation

30 ECTS

2ÈME SEMESTRE

UE+ stage d'observation

3ÈME SEMESTRE

UE
+ stage
obligatoire/travail en
responsabilité

30 ECTS

M1

**Maitrise/
concours**

**CONCOURS
D'ENTRÉE CORPS
INFENES**

Étudiante reçue passe
en position de
fonctionnaire stagiaire
du corps INFEN-ES

validation

M1

M2

M2

4ÈME SEMESTRE

UE
+ stage
obligatoire/travail en
responsabilité
+ mémoire (travail de
recherche)

30 ECTS

Les Unités d'Enseignement (UE)

UEF 1

**Institution
scolaire et
contexte
professionnel**

UEF 2

**Sciences
Humaines et
Sociales
(sciences de
l'éducation,
sociologie
etc)**

UEF 3

**Besoins de
l'élève et de
l'étudiant-e**

3 unités fondamentales (UEF)

Les Unités d'Enseignement (UE)

UEM 1

**Recherche et
promotion de
la santé en
milieu
scolaire**

UEM 2

**Pratiques
professionnel
-les**

UEM 3

**Spécialisation
-stage
professionnel**

**3 unités
méthodologiques
(UEM)**

**1 unité optionnelle
(UE op)**

UE Op

Langues

Trois stages obligatoires durant le cursus

M1

2 stages
d'observation de 70h
chacuns, au choix de
l'étudiante.

M2

1 stage professionnel
de 500h en
responsabilité.

Maintenant... Passons à l'action

*Soutien
&
Adhésion*

*Revendiquer
& Promouvoir
ce projet*

*Inscriptions
virtuelles
massives au
Master*

masterics@snics.org



Merci à toutes et à tous



A très vite...